

LE 333 1^{er}/10/21

Départements, élèves, professeurs : qui est concerné par la fin de l'obligation du port du masque à l'école?

14h15 , le 30 septembre 2021, modifié à 14h26 , le 30 septembre 2021

- Par
- [Thomas Liabot](#)

A partir de lundi, le masque ne sera plus obligatoire dans les écoles primaires de 47 départements du pays. Pour les autres ainsi que pour les adultes, la règle ne change pas. Explications.

Les "bons élèves" récompensés. L'obligation du port du masque à l'école primaire sera levée à partir de lundi prochain dans 47 départements, ceux qui sont le moins touchés par l'épidémie de Covid-19, selon un décret publié jeudi au Journal officiel. La semaine dernière, le porte-parole du gouvernement, Gabriel Attal, avait annoncé que l'obligation serait levée dans les départements "où le taux d'incidence se stabilise au-dessous du seuil de 50 pour 100.000 habitants". Une condition qui devait être observée depuis au moins cinq jours, avait précisé le ministre de l'Education nationale, [Jean-Michel Blanquer](#).

Les 47 départements concernés sont :

- l'Aisne
- l'Allier
- les Ardennes
- l'Aveyron
- le Calvados
- le Cantal
- la Charente-Maritime
- la Corrèze
- la Côte-d'Or
- les Côtes-d'Armor
- la Creuse
- la Dordogne
- l'Eure
- le Finistère
- le Gers
- l'Indre
- l'Indre-et-Loire
- l'Isère
- les Landes
- le Loir-et-Cher
- la Loire
- la Haute-Loire
- la Loire-Atlantique
- le Loiret

- la Lozère
- le Maine-et-Loire
- la Manche
- la Marne
- la Haute-Marne
- la Meurthe-et-Moselle
- la Meuse
- le Morbihan
- la Nièvre
- l'Orne
- le Pas-de-Calais
- la Haute-Saône
- la Saône-et-Loire
- la Sarthe
- la Seine-Maritime
- les Deux-Sèvres
- la Somme
- le Tarn
- le Tarn-et-Garonne
- la Vendée
- la Vienne
- les Vosges
- l'Yonne

Ceux qui ne sont pas concernés. Le masque restera obligatoire dans les écoles des 54 départements "où une circulation élevée de l'épidémie est constatée", affirme le décret. Il s'agit de la plupart des départements frontaliers du sud-ouest et de l'est du pays, ainsi que le pourtour méditerranéen, la Corse, l'Ile-de-France et les départements d'outre-mer.

Les syndicats inquiets. Lors des annonces de Gabriel Attal, la semaine dernière, plusieurs syndicats du primaire avaient jugé que la levée du port du masque était précipitée. "Le masque dans le premier degré, pour des élèves qui ne sont pas vaccinés, est le seul geste barrière que nous avons. Donc envisager son abandon peut paraître imprudent, dans la mesure où le taux d'incidence chez les petits de cet âge est le plus élevé", avait réagi Guislaine David, secrétaire générale du Snuipp, le premier syndicat du primaire. "On constate que le taux de contamination dans les écoles est deux fois plus élevé qu'en septembre 2020, donc méfiance", a-t-elle souligné. Stéphane Crochet, secrétaire général du SE-Unsa, avait lui aussi plaidé pour "la prudence": "Nous ne sommes pas tout à fait rassurés sur cette mesure."

Les adultes gardent le masque. Partout, le masque "est toujours porté par les adultes intervenant auprès des élèves", notamment les "personnels de l'Education nationale et des collectivités locales, AESH" (Accompagnants des élèves en situation de handicap), a précisé jeudi le ministère de l'Education. Mardi, le ministre Jean-Michel Blanquer avait pourtant expliqué qu'il était "plutôt (s)on souhait" que les enseignants puissent retirer leur masque en classe, rappelant que "ce sont des discussions avec les autorités sanitaires, parce qu'on veut être sûrs d'avancer pas à pas".

Un nouveau protocole. Par ailleurs, le ministère de l'Education nationale va expérimenter dans une dizaine de départements un nouveau protocole sanitaire pour les écoles primaires. Il consiste à tester tous les élèves d'une classe en cas de contamination et à ne renvoyer à la

maison que les cas positifs, avait annoncé mardi Jean-Michel Blanquer. Le ministère devrait préciser leur liste en début de semaine prochaine.